



Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



17061853

Tribunal de Commerce

19 AVR. 2017

Brabant Wallon
Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 02/05/2017 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 425.751.707

Dénomination

(en entier) : **DYNALI**

(en abrégé) :

Forme juridique : SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

Siège : RUE THOMAS EDISON 101 A 1402 NIVELLES
(adresse complète)**Objet(s) de l'acte : DEMISSION - NOMINATION**

(Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés tenue le 12 avril 2017)

Première résolution

L'assemblée générale prend acte de la démission de Monsieur Jacques TONET en qualité de gérant à partir du 13 février 2017.

L'assemblée remercie chaleureusement Monsieur Jacques TONET pour son investissement et décide de lui donner la décharge pleine et entière.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Seconde résolution

L'assemblée générale décide de nommer en qualité de gérant Monsieur Thierry BLANCHART à partir du 13 février 2017.

Le gérant dispose de tous les pouvoirs que lui reconnaissent les statuts.

A toutes fins utiles, l'assemblée ratifie tous les actes posés par Monsieur Thierry BLANCHART en qualité de gérant depuis le 13 février 2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extraits conformes,

Thierry BLANCHART
Gérant